

Mercredi le 25 mars 2009

Monsieur le président et monsieur le commissaire

Je m'appelle Yves Sylvain, je viens de Thetford Mines et je suis résident de Malartic depuis bientôt 26 ans. Moi et ma famille habitons le quartier sud depuis bientôt 16 ans et nous sommes touchés par le projet de ma minière Osisko.

Monsieur le président, j'ai de la difficulté à comprendre le fait qu'une minière ait pris possession de notre ville, sans avoir le permis d'exploitation. Ils ont foré dans nos rues, ont relocalisé des maisons en utilisant des négociations de gré à gré, dans un rapport de force entre un citoyen ou une citoyenne et une compagnie minière. Certains citoyens ont eu plus et d'autres moins. La minière a acheté 77 maisons depuis un an, nous avons demandé à la municipalité de nous dire où sont passé ces gens et l'on ne nous répond pas. C'est différent devant le Bape. Même chose sur la portance des sols aucune étude de la part de Génivar et puis je reçois une étude le 10 mars 2009. Il y a eu une étude, mais est-ce qu'ils ont posé des actions ? Comment expliquer alors les patios et les galeries qui bougent, parce que les piliers sont directement sur le sol argileux ?

Au niveau de l'urbanisme, il y a un mélange de tous les genres de maisons. On devait avoir des remises et des garages neufs ce qui n'est pas le cas. Cinq milles dollars de compensation avec en frais, une taxe minière qu'on nous chargeait, taxe qui avait été abolie en 1990. Osisko a laissé tomber cette taxe après pression du comité de vigilance. Dans les années 1970 des gens ont obtenu 10 à 15 milles dollars de compensation suite à une relocalisation occasionnée par la East Malartic. Pour les fondations, Osisko voulait donner un an de garantie et ensuite à la suite de pression du comité de vigilance, la minière a accepté de suivre les normes de la construction de 5 ans. Et j'en passe ! Comment peut-on faire confiance à une minière qui ne veut pas déposer d'argent en fidéocomis pour protéger les citoyens ? Comment peut-on avoir confiance en une minière qui ne veut pas de plan de développement durable avec des redevances afin que la ville puisse poursuivre au niveau économique après leur départ ?

La poussière occasionnée par le dynamitage, la pollution occasionnée par les travaux, qui va être intéressé à habiter une ville dont l'environnement, la santé, la tranquillité est menacé par une minière.

J'ai l'impression que tout a été fait à l'envers. La minière aurait pu faire son exploration à l'extérieur de la ville. Présenter un plan de relocalisation avec consultations d'experts indépendants et de procéder à la relocalisation une fois le permis d'exploitation obtenu. D'avoir un plan de développement durable avec redevance fait avec un expert indépendant. Un plan de renflouement de la fosse et non laissé un trou qui prendra 25 ans à se remplir. Des garanties, et des dépôts en fidéocomis incluses dans le plan de relocalisation ce qui montrerait le sérieux de la minière. Et j'en oublie sûrement !

La loi des mines date de 100ans et elle est responsable du capitalisme à l'état pur que l'on voit à Malartic. La loi doit être modifiée afin d'assurer une plus grande protection des citoyens. Tant qu'à moi, on devrait interdire à une minière de s'installer dans une ville. Moi je crois que le Bape a fait son travail, s'il existe du bon sens au niveau du Ministère on devrait refuser ce genre de projet qui risque d'ouvrir la porte de l'Abitibi-Témiscamingue pour les mines à ciel ouvert à faible teneur et gros volume. Moi je suis contre ce genre de projet qui aura des conséquences désastreuses pour les générations à suivre.